

Les usagers du port fêtent les 30 ans de l'association

Le port de plaisance suscite toujours autant l'intérêt des plaisanciers. Preuve en est de la récente assemblée générale de l'association des usagers du port de Carry-le-Rouet (AUPCR) qui a rassemblé un nombre impressionnant d'adhérents à l'espace Roger Grange.

Il est vrai que cette rencontre coïncidait avec les 30 ans du dépôt des statuts de l'association créée par Guy Le Dallic, personnalité locale bien connue et appréciée des usagers du port. Pour la circonstance, le maire René-Francis Carpentier, son adjoint délégué au port, Denis Gallice et son adjoint en charge des sports et des associations Francis Der Kasparian étaient présents ainsi que de nombreux présidents d'associations tournées vers la mer et le port. Le rapport d'activité 2022 présenté par Bernard Lubin, président de l'AUPCR fait état d'un nombre important d'actions et de réunions en vue "de préserver les intérêts des plaisanciers dans les domaines qui touchent aussi bien le tarif des postes à flot gérés par la métropole, la sécurité sur les pontons que les points gérés par la municipalité comme le stationnement sur le port qui reste un sujet sensible".

Il a été rappelé à cette occasion par le secrétaire général Jean-Paul Vernet que "l'activité de plaisance implique d'embarquer le matériel d'armement et de pêche, autrement dit c'est une nécessité de pouvoir stationner à proximité des quais".

Concernant la sécurité sur le port,

l'association a obtenu de la mairie la pose d'un miroir pour faciliter la sortie des véhicules quai Maleville ; un bloc sanitaire avait également été mis en place sur ce même quai l'été dernier suite à de nombreuses réclamations, équipement qui sera reconduit pour la saison estivale à venir.

Sur l'année écoulée, Jean-Paul Vernet précise que "plusieurs animations ont connu un beau succès, comme une soirée mécanique et électricité, ainsi que l'atelier matelotage animé le jour de la fête du port". Par ailleurs l'association aide le sauvetage en mer de la Côte bleue et la SNSM. "La sortie du nouveau règlement de police des ports est aussi très attendue des plaisanciers, confie Bernard Lubin, lequel est également très satisfait du partenariat mis en place avec Carry Voile, et d'autres prestataires locaux ou régionaux faisant ainsi bénéficier les usagers de remises intéressantes."

Rendez-vous à noter

Une série d'événements est prévue pour fêter les 30 ans de l'AUPCR : une animation dédiée à la radio maritime WF avec Appel sélectif numérique en collaboration avec la Société nautique de Carry (SNC) et Carry pêche sportive (CPS), une conférence sur la corrosion en milieu marin, par Stéphane Gastaud, gérant du cabinet Jacques Pezou. Sans oublier un grand barbecue convivial le 3 juin, sur réservation. Avant l'organisation de la traditionnelle Frioulaise le samedi 10 juin.

